ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

VOLUME 9, numéro 1 printemps 2010

AREF-*INFO*

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

POSTE-PUBLICATIONS
NUMÉRO 41558514

RETOUR:

AREF, SECRÉTARIAT
218, rue BALLANTYNE
CHICOUTIMI, Qc
G7J 2L7

SOMMAIRE

Mot du Président	**1**
La béatification?	**2**
Voyage au Pérou	**3**
Indexation	**4**
Home: la Terre	**5**
La terre paternelle	**5**
Laïcité	**6**
AGA 2010	**7**
Népal	**8**
Divers	**9-10**

Message du Président — André GAGNON

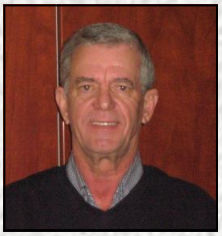

L'année qui finit a été l'une des plus occupées tant pour le comité directeur que pour le conseil d'administration. Voici les dossiers majeurs sur lesquels nous avons travaillé :

***ANPERFAC**:Nous avons poursuivi auprès de la RAMQ les démarches afin d'intégrer les retraités des 10 syndicats de l'ex FAC qui ont joint les rangs de la FNEEQ au cours de l'année dernière.

***ASSURANCES:**Conjointement avec la FNEEQ et à la demande de celle-ci, nous procéderons cet automne à un sondage auprès des actifs de plus de 55 ans et des retraités sur notre contrat d'assurance maladie, afin d'en vérifier la concordance avec les attentes des retraités actuels et futurs. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de répondre à ce sondage. D'autre part, notre comité d'assurance a négocié pour 2010 un contrat renouvelé avec une légère hausse, et de nouvelles couvertures. En sus, le protocole d'entente avec La Capitale assurances générales vient d'être renouvelé avec les mêmes avantages, soient 10% et 12% de rabais pour nos membres (voir page 10). Actuellement 67 % des membres en bénéficient.

***AAR**: depuis plusieurs années, l'AREF est membre de l'Alliance des Associations de Retraités; les quatre membres de votre comité directeur y occupent des postes au CA ou dans des rôles clés. De même, le 2 février dernier, tous les membres du comité directeur de l'AREF ont participé à la présentation du mémoire de l'AAR à la commission parlementaire des Finances publiques sur le dossier de l'indexation de nos rentes. C'était une autre occasion de réclamer au gouvernement l'indexation de nos régimes de retraite, dossier sur lequel nous travaillons depuis une dizaine d'années.

***GTAR**: Comme son nom l'indique, le GTAR regroupe toutes les associations de retraités provenant des secteurs public et parapublic membres ou non de l'AAR. Ce comité de travail réclame au gouvernement une table de travail permanente pour régler le problème de l'indexation des rentes. Depuis l'automne 2009 l'AREF en fait partie. Vos représentants Y sont Claude Chamberland et moi-même.

***FINANCES**: En terminant, je vous souligne que la santé financière de l'association est excellente, comme en font foi les bilans présentés à l'Assemblée générale du 20 mai dernier par le trésorier, Raymond St-Amour.

Bon été à toutes et tous! ⓪

Mot de l'éditeur — Claude *CHAMBERLAND*

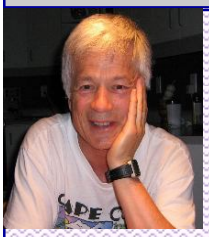

***CONCOURS! Afin de stimuler la participation aux prochains numéros de votre journal, nous attribuons un prix de 50$ par tirage au sort parmi les membres ayant fourni un texte; sont exclus bien sûr les officiers et membres de comités. Le gagnant pour ce numéro est Jean-Pierre Audet. Sera-ce vous la prochaine fois?**

***RAPPEL: Si vous souhaitez recevoir votre journal en format .pdf par courriel plutôt que sur papier, envoyez-moi votre adresse, il me fera plaisir de vous ajouter à la liste d'envoi: c.chamberland@yahoo.ca**

***RAPPEL: Environ 400 de nos membres sont «branchés» et nous ont donné leur adresse électronique; si vous ne l'avez encore fait, faites-nous parvenir la vôtre. Nous ne la divulguerons pas, et cela nous permettra d'être plus facilement en contact. De même, veuillez nous communiquer tout changement d'adresse, si vous souhaitez continuer de recevoir nos publications et envois. (voir l'adresse dans l'encadré jaune ci-haut).**

***ADRESSES: Certains envois postaux nous reviennent; assurez-vous de nous fournir une adresse valide; parlez-en à vos collègues et ami-es!**

BON ÉTÉ À TOUS ET TOUTES! ⓪

À quand la béatification des professeurs ?

Bruno DUFOUR

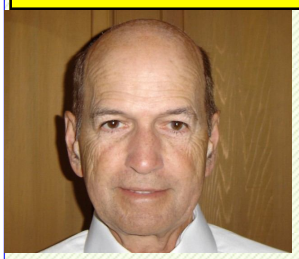

Fais de ta vie une œuvre d'art **(Henry Miller)**

J'ai choisi de prendre ma retraite de l'enseignement de la littérature en janvier 2005. Cinq ans plus tard, le temps me semble venu de faire le point quant à mes nombreuses années d'enseignement. J'ai adoré ma profession, mais ce ne sera pas le propos de ce bref article. Plutôt, il vise à partager ce qu'il reste de la passion de l'enseignement lorsque le quotidien s'est retiré et qu'on se questionne à savoir si l'essentiel du métier se situe sur le plan de la transmission des savoirs, sur l'atteinte de la réussite académique ou encore ailleurs? En démêlant le blé de l'ivraie, il m'apparaît clairement que l'essentiel se situe plutôt sur le plan des relations privilégiées avec des étudiant-es ou des groupes d'apprenants. Effectivement, on situe plus rarement l'essentiel du rôle d'enseignement sur ce plan, mais cela m'apparaît être l'option la plus gratifiante du métier. Je m'attarderai donc davantage aux relations individuelles dans ce bref article, ou encore, à ce contrat relationnel que le professeur met en place avec ses étudiants.

Il me vient à l'esprit ces mémoires vives :

Catherine [(1)] qui a pleuré dans un cours de 16 à 18h, car elle sait qu'elle ira au chalet de grand-papa en fin de semaine; celui qui a abusé sexuellement sa mère, ses tantes, ses cousines. Avec son accord, je l'accompagne au service étudiant, elle choisit de dénoncer son milieu familial et éventuellement va vivre en appartement pour éviter la rencontre appréhendée avec son grand-père.

Sébastien qui menace violemment sa professeure pour obtenir des résultats scolaires alors qu'il n'a pas fait les travaux exigés. Éventuellement, il recevra un soutien psychologique en compagnie de son père qui était violent envers lui;

Marie-Claude qui est enceinte d'un copain gai avec qui elle a eu une relation sexuelle non protégée à la fin d'une soirée bien arrosée. Elle décide de se faire avorter et découvre à son malheur que la sexualité peut apporter joies et tourments;

Xavier qui refuse de parler des émotions ressenties à la lecture d'un roman, parce qu'il joue au football et qu'il est un vrai homme, lui! À la fin de session, il me raconte en pleurant qu'il vient d'accompagner son père dans la mort;

Pierre qui saute de joie dans les corridors, pour ne pas dire qu'il saute à mon cou pour m'apprendre qu'il a rendez-vous avec sa mère biologique ainsi qu'avec ses deux nouveaux frères et ses deux nouvelles sœurs le soir même : il a dix-neuf ans;

Sophie qui craint de sortir du Collège, car son père l'attend à l'extérieur pour la ramener à la maison. Ce dernier étant particulièrement agressif depuis qu'elle s'est fait un petit copain. Elle en vient à demander le secours des policiers qui émettent un mandat interdisant au père d'approcher le Collège, pour assurer la sécurité de Sophie;

Stéphane que son père recherche dans le Collège pour lui offrir une automobile en cadeau. On a découvert par la suite qu'il est armé et il devra être expulsé hors du Cegep par des policiers qui ont recours au poivre de Cayenne pour tenter de le calmer; la prétendue auto servant d'appât pour retrouver sa trace dans le grand Cegep dont il ignorait à peu près tout; et de son fils aussi, semble-t-il. Il voulait régler des comptes familiaux au détriment de son garçon;

Andrée, que j'allais oublier, et qui refuse et crie en classe qu'elle ne veut pas faire les travaux, ni les évaluations de la session. Je lui propose vertement de travailler dans une grande surface ou une restauration rapide. À la suite de cet échange peu agréable, elle vient me confier à mon bureau qu'elle couche dehors dans un parc depuis une semaine, car sa mère l'a expulsée de la maison familiale…;

Je me souviens également de discussions littéraires dignes des meilleures émissions de télévision ou des critiques les plus avertis; des publications littéraires d'étudiants du Collège, je pense aux œuvres publiées par Éric, Pierre-Olivier, Jean-François, Odile, etc.

C'est aussi entrer en classe et voir des sourires ombragés prendre un nouvel éclat en signe de joie lors d'une rencontre heureuse avec un auteur ou à la lecture d'un document d'information porteur de savoirs essentiels.

C'est enseigner dans les yeux de milliers d'étudiants qui apprennent à se respecter et à respecter les opinions des autres.C'est d'avoir contribué à la mise en place de la politique « Tolérance zéro de la violence » au Collège (est-elle appliquée?). Et bien d'autres éléments encore…

Je suis en profonde harmonie avec la tendance récente de la glorification des infirmières en milieu hospitalier, mais à quand la glorification des professeurs dans les Collèges qui ressemblent, hélas et de plus en plus, à des départements hospitaliers? L'essentiel du métier de professeur se situe indubitablement dans la relation humaine.

Ma prochaine note dans l'AREF-Info, s'il y a rappel de votre part, portera sur le charme irrésistible de la VIE DÉPARTEMENTALE.

En toute amitié, je vous salue chers collègues dont la valeur sociétale a toujours été fort malmenée depuis plusieurs années.

(1) Tous les noms sont fictifs pour assurer la confidentialité des personnes.

Note: l'auteur est retraité du Collège Montmorency, Laval. ⓿

VOYAGE COOPÉRATIF AU PÉROU

André *LE MAY*

Le Pérou ce n'est plus ce que c'était…l'or et l'argent sont partis ailleurs.

C'est un pays qui est encore en développement, divisé en trois régions géographiques. La côte Pacifique, sur laquelle se trouve la capitale Lima, est désertique : pierre, sable et soleil. Quelques oasis créées par les rivières qui descendent des Andes et des puits qui fournissent un peu d'eau. La majorité de la population se trouve dans cette partie du pays au climat aride. Lima est toujours sous les nuages mais il n'y pleut jamais (!) mais on y prend quand même de bons coups de soleil. Mon appendice nasal s'en souvient encore. Nous y sommes restés une journée, celle de notre arrivée.

De beaux quartiers et de moins beaux aussi. Pas de centre ou d'avenues grandioses comme à Buenos-Aires mais une belle promenade en bord de mer en haut de la falaise, en bas la voie rapide et la plage. Dans le quartier de Miraflores la promenade est fréquentée par les joggers, les cyclistes et les mamies de la bourgeoisie BCBG.

Nous avons suivi le bord de mer jusqu'à Paracas. Une petite ville, centre d'une réserve de conservation de l'habitat désertique, en face l'archipel du même nom héberge une colonie de lions de mer qui s'ébattent dans la houle du pacifique. C'est un plaisir d'observer la virtuosité de leurs jeux, car ils jouent, la chasse, elle se passe plus au large. Il est parait-il possible de se baigner avec elles (les otaries) mais personne ne s'y est risqué, nous avons préféré la plage coincée entre hôtel et bateaux de pêche. L'eau est bonne bien qu'en moyenne les plages du Pérou soient fraîches. Le fatidique courant de Humboldt amène l'eau de l'antarctique jusqu'au nord du pays et el Niño doit se battre âprement pour faire monter le thermomètre.

Sur les îles, pélicans, fous, manchots de Humboldt, cormorans, sternes… travaillent inlassablement à la production du guano, un engrais naturel de grande qualité dont vos vieux cours de géographie vous ont certainement parlé. Ne dites pas le contraire seulement pour avoir l'air jeune. Exploité sans mesure dans le passé il fait maintenant l'objet d'une gestion serrée. Il parait que les pélicans et les autres se sont syndiqués et menacent de faire grève. (Information non vérifiée)

Juste avant Paracas la ville de Pisco. Ce mot doit évoquer, du moins chez les ivrognes, des saveurs de vin distillé. Il se prend en cocktail avec du jus de citron, du blanc d'œuf, de l'amargo le tout bien battu. Il est bien naturellement supérieur à celui qui est produit au Chili, personnellement je n'en suis pas si sûr.

Le désert est fréquemment parsemé de bicoques en planches, plantées au milieu de nulle part, entourées d'une vague ligne de pierres. Ce ne sont pas des cabanes de misère mais des résidences secondaires fréquentées de façon hebdomadaire. Cette apparente folie c'est de la spéculation, une prise d'option sur des terrains libres en prévision d'un futur développement, d'un futur puits qui amènera l'eau et permettra une construction plus définitive et luxueuse. On n'est pas loin de Lima et une autoroute dessert la côte. Pas besoin de vous faire un dessin.

Après deux jours dans cet endroit pourri (lire agréable) on reprend la route pour une ascension des Andes jusqu'à Ayacucho. Nous nous installons pour 3 semaines dans la sierra, la deuxième des régions géographiques. Nous? Un groupe composé majoritairement de retraités de l'enseignement, bénévoles parrainés par CASIRA, une ONG de la région de l'amiante. À Ayacucho, dans le quartier de Santa Anna nous travaillerons à la construction d'une maison qui doit devenir un centre d'éducation et de formation aux techniques artisanales et traditionnelles du textile. Tissage et couture.

Il y aura peut-être un jour trois étages mais pour le moment seul le rez-de-chaussée est sorti de terre. Nous sommes là pour le compléter. Électricité, plomberie, pose de céramique sur le sol et les murs.

Travailler à Ayacucho c'est travailler à 2880 m d'altitude, 2880 « metros sobre el nivel del mar » comme il est d'usage de dire ici. On a le souffle court mais les 80 m de dénivelé entre la maison et le chantier nous mettront en forme chaque matin. Plus encore pour arriver à ce merveilleux site il a fallu franchir un col à 4700m. Deux jours avant on discute longuement des vertus comparées du « Diamox » et de la chique de feuilles de coca. Le « Diamox » l'emporte haut la main. Un restant de peur sans doute même si « la hoja de coca no es droga ». Nous aurons tous un bon mal de tête qui va s'atténuer avec la redescente. Deux vomiront, tous survivront.

Au passage nous jetons un coup d'oeil dédaigneux à la neige qui borde la route. Nous ne sommes pas venus jusque là pour voir ça. Par contre tous s'affairent à guetter les « llamas » et les alpacas. Effectivement quelques troupeaux se prêtent à notre curiosité et déclanchent des discussions sur l'opportunité d'acheter vestes d'alpaca et foulards de vigognes. Le prix de ces fantaisies tranchera la question d'ici notre départ.

À la maison nous sommes hébergés par Hernan, un tisserand, et sa femme Carmen. Mais la famille est plus grande que ça. Nelida, la fille, est maîtresse d'école et sage-femme sans travail. C'est en principe elle la responsable du projet. Son frère Wilder, 19 ans est en congé d'étude, on ne sait lesquelles, et s'attarde dans l'adolescence à « chatter » sur MSN ou à jouer en réseau avec ses amis. Le beau-frère a un bras en écharpe et un gros pansement sur la tête: accident de moto. D'autres membres de cette grande la famille passent à l'occasion et Théodora qui fait la vaisselle et la cuisine semble aussi être la soeur de Carmen. Compliqué tout ça.

Ayacucho accuse une dizaine d'années de retard sur le reste du Pérou. C'était la ville où pendant 10 ou 15 ans le « sentier lumineux », un groupe maoïste, a semé la terreur. Beaucoup de gens ont quitté la ville et les touristes l'ont soigneusement évitée pendant toutes ces années-là. Le groupe a profité du soutien populaire pendant ses premières années d'existence mais il est maintenant massivement condamné pour ses actions violentes et ses objectifs devenus discutables. Dérive trop fréquente de mouvements aux intentions initiales méritoires. Il faudrait aussi parler de la répression militaro-policière également très très dérivante.

La majorité de la population parle espagnol mais le quechua, la langue des incas, est largement pratiquée; elle est parfois la seule parlée par les paysans et bien sûr par les plus vieux. Elle n'est pas enseignée mais les habitants de la sierra y sont très attachés et l'entretiennent.

À propos, la terre tremble souvent ici. Des panneaux nous le rappellent : 5,6 hier sur l'échelle de qui vous savez, mais à 100 km d'ici. Ouf. L'actualité du moment (janvier 2010) est centrée sur les inondations qui affectent particulièrement Cusco et Aguas Calientes. La voie ferrée du Machu Pichu est coupée, notre visite est à l'eau.

Hasta luego. ⓪

NDLR: L'auteur offre en location des appartements en Provence; plus de détails par courriel: andre-lemay@sympatico.ca

PLEINE INDEXATION: STRATÉGIE NOUVELLE

Georges *MARX*

La loi 68 de 1982 nous a fait très mal. Elle a été associée à la loi 70 qui a diminué nos salaires de 20%. La loi 68 a réduit à néant l'indexation de nos revenus de retraite pour la période de 1982 à 1999. Depuis 1982, cette sale loi a eu pour effet de réduire notre pouvoir d'achat de plus de 11 000$ en moyenne, par retraité. La raison est fort simple : depuis 1982, nous n'avons pas suivi l'augmentation du coût de la vie. Et c'est cumulatif! Ce montant continue d'augmenter jour après jour, année après année. Pour en savoir davantage sur cette « triste histoire », vous pouvez consulter une banque d'information très bien faite : www.mouvement-essaim.org

J'ai le goût de faire quelque chose maintenant… Parce que je sais bien que d'ici une quinzaine d'années, les maisons de retraite de qualité coûteront encore plus cher.

Et vous, seriez-vous disposé à essayer de faire quelque chose de nouveau…? Et de facile, par surcroit?

Interventions auprès de l'ensemble des députés

C'est ce que j'ai fait partiellement depuis deux ans et plus. La plupart des militants actuels s'adressent à l'ensemble des députés, tous en même temps. Ils travaillent très très fort pour obtenir la pleine indexation de nos revenus de retraite : mémoires, réunions fréquentes, interventions diverses, manifestations etc. Malheureusement, force nous est de constater que les résultats ne sont pas encore au rendez-vous.

Certains autres retraités militants, envoient des courriels, non pas à l'ensemble des députés, mais plutôt au député de leur propre comté. De façon isolée... Non organisée. C'est pourtant cette dernière intervention qui nous intéresse. Elle est facile d'utilisation. Elle requiert un minimum d'énergie et ne coûte rien ou presque, surtout si on utilise internet. Nous vous en faisons une proposition.

Une lettre ou courriel à notre propre député, une fois par mois, à tous les mois

En partant du principe que notre député ne peut pas se permettre de les jeter à la poubelle ou de peser sur « delete » quand il reçoit des lettres/courriels de ses électeurs…à moins qu'il ne souhaite perdre ses prochaines élections… Ne pourrait-on pas envisager d'utiliser l'envoi de lettres ou de courriels, **à répétition**, **à nos propres députés**?

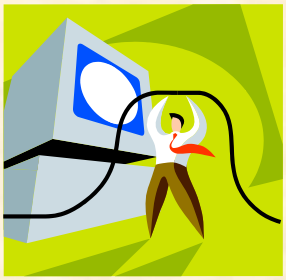

La dynamique est toute autre que celle de s'adresser à tous les députés en même temps . En lui donnant notre adresse exacte, notre député est en mesure de constater que nous faisons vraiment partie de ses électeurs. Quand on le rejoint directement, notre député se sent personnellement interpelé. L'expérience nous a démontré que ça le fait bouger! Nous sommes ses électeurs et il fera tout ce qu'il pourra pour répondre à nos demandes… S'il veut se faire réélire. Plusieurs expériences isolées nous ont prouvé que cela fait bouger notre député. Alors qu'une même lettre adressée à l'ensemble des députés donne de piètres résultats…

Front commun :Prenons un exemple concret.

Dans le comté que je connais le mieux, Chapleau, (le mien), il y a une bonne centaine de retraités du Cégep, plusieurs centaines de retraités du secondaire et du primaire, autant d'infirmières et de fonctionnaires. Si on parvenait à regrouper seulement la moitié de ces gens, cela signifierait que Marc Carrière pourrait recevoir un minimum de 200 à 300 lettres/courriels par mois, provenant de ses électeurs, lui demandant tous la ré-indexation de leur rente de retraite. Tous ces électeurs à frapper sur le même clou, une fois par mois! Tout un moyen de pression!

Si chaque député, à la grandeur du Québec recevait, de façon systématique, autant de lettres à chaque mois de la part de ses électeurs, le parti au pouvoir réaliserait vite qu'une vague de fond pourrait bien leur faire perdre des dizaines de comtés…et leurs prochaines élections par surcroît…C'est connu : les jeunes ne votent pas, mais « les vieux » votent et ils sont de plus en plus nombreux. Ils devront commencer à tenir compte de nous…

Ça vaudrait peut-être la peine d'essayer…? (Nous vous présentons un exemple de lettre à la fin de cet article, si ça peut être utile)

Conclusion : j'ai besoin de votre aide

Notre tâche commune : envoyer à notre député une lettre ou courriel une fois par mois, (c'est pas sorcier), recruter des gens parmi mes connaissances, pour renforcir notre front commun et motiver nos gens à envoyer leur lettre (pas à tous les six mois) mais une fois par mois.

Nous avons besoin de vous. Grâce à la magie de l'AREF-INFO, nous nous adressons actuellement à plusieurs centaines de personnes. C'est une bonne façon de nous servir de l'AREF. En tant que groupe, vous connaissez sûrement des retraités chez les profs, les infirmières, les fonctionnaires, dans tous les comtés du Québec. Si vous pouvez faire du recrutement, allez-y et avertissez-nous de vos succès. Si le présent article pouvait vous aider dans votre recrutement, nous vous l'enverrons aussi par internet. Si vous ne pouvez pas faire de recrutement, donnez-vous au moins un an : 12 lettres. C'est pas sorcier. De toute façon, si la réponse du groupe est bonne, il se pourrait bien que dans un an, le tout soit terminé…en notre faveur! Ne perdez pas contact avec nous Georges Marx (et l'équipe, retraité(e)s du RREGOP) 27, rue de Versailles, Gatineau Qc J8P 4H7 Ou (mieux) reindexation@videotron.ca

Soyez patients…

(suite p. 5)

STRATÉGIE (suite)

Exemple de lettre à votre député :

Pas besoin de se casser la tête. *Essentiellement*:

: « Monsieur X, mon député, qu'est-ce que vous avez fait pour moi, afin de contrer les effets pervers de la loi 68 de 1982 ?... Que ferez-vous pour moi, le mois prochain? Je vous écrirai pour vous le demander »

Elle n'a pas besoin d'être longue. En fait, vous pouvez envoyer la lettre que vous voulez à votre député. Depuis plusieurs années, on a très bien informé les députés sur cette sale loi et sur ses conséquences pour nous. Tout ce que nous souhaitons, c'est de toujours frapper sur le même clou, à intervalles réguliers. Le « supplice » de la goutte chinoise!

Et je recommence le mois suivant… C'est aussi simple que ça! Rien de plus!

Votre ordinateur est juste à côté? Ça vous tenterait de commencer tout de suite?

Il vous faut 10 minutes à peine. D'abord trouver l'adresse internet de votre député. Pour cela:

1. Aller à www.assnat.qc.ca
2. Double-cliquer sur « Députés », à gauche, en-haut. Au bas de la feuille qui vient d'apparaître, il y a la liste de 13 pages, de tous les députés de l'assemblée nationale, par ordre alphabétique. Trouver votre député.
3. Au bout de la ligne de votre député, le mot « courriel » est écrit. Double-cliquez dessus. C'est celui de votre député. Une feuille de courriel apparaît, avec son adresse-courriel écrite dessus. Et voilà! C'est aussi simple que ça!

Félicitations! Vous venez de poser un geste important. Additionnés aux centaines d'autres, nous finirons par obtenir justice et nous cesserons de nous appauvrir! Donnez-nous vos coordonnées et surtout à quel comté vous appartenez.

Donc, si vous êtes d'accord, parlez-en à vos amis et connaissances, victimes comme nous, des effets pervers de la loi 68 de 1982… Écrivez-nous et écrivez à votre député…À vos claviers, à vos plumes, ami(e)s retraité(e)s!

LA TERRE PATERNELLE — Serge *FOURNIER*

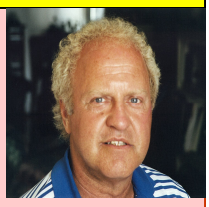

MISE AU MONDE D'UNE FIGURE

Pour prendre les mots de Réjean Beaudoin, les romans du territoire « parlent d'eux-mêmes : *La Terre paternelle*[1] (1846) de Patrice Lacombe, *Restons chez nous* (1908) et *L'Appel de la terre* (1919) de Damase Potvin, *La Terre vivante* (1925) de Harry Bernard [2]». Dans la soixantaine d'ouvrages inspirés par l'idéologie du terroir, qui s'étendra sur un siècle (1846-1945), Patrice Lacombe est le premier à percevoir la terre comme un espace romanesque qui va transporter de bonheur les paysans qui l'occupent. Maurice Lemire fait remarquer que « quitter cet espace, c'est donner dans le malheur, voire dans la mort. La ville, en particulier, sera l'envers de cet espace parfait et se définira comme son exacte contrepartie [3]», tandis que la forêt apparaît davantage comme un lieu neutre, au plus un vague purgatoire à subir en espérant un sort meilleur.

Le code du roman paysan

Le prototype du roman de la terre se résume en quelques formules sommaires : un agriculteur et sa famille vivent en un accord parfait sur le bien cultivé par leurs ancêtres. Tous les membres de la famille se joignent à l'effort commun et s'acharnent aux travaux agricoles, cependant que la terre les récompense généreusement pour les efforts consentis. Le drame éclate lorsque le père lègue la terre et les biens de la ferme à un fils unique. Ce dernier, captivé par les séductions de la ville, déserte la campagne, lorsqu'il n'émigre pas aux États-Unis, pour y vivre les misères de l'habitant devenu citadin. Une fois dans l'enceinte du lieu interdit, le destin s'acharne sur lui : maux de toute espèce, mésaventures, éthylisme, travail peu rémunérateur, quand il en trouve. S'il reste en la cité, il mourra. S'il modifie sa décision, confesse son péché, et réintègre l'espace familial, il recouvrera le bonheur d'avant la chute. Il reprend alors le travail dans une ferme des environs, se marie et fonde une famille à son tour.

La Terre paternelle, un cas de figure

Le récit de Patrice Lacombe fait exception au modèle du roman terrien pour deux raisons. Premièrement, avec *La Terre paternelle*, nous sommes en présence de deux fils, ce qui modifie sensiblement la mise en application du schéma présenté plus haut. Les quelques options normalement offertes à l'héritier s'incarnent, chez Lacombe, dans un duo de personnages différents : « Le bon reste sur la terre ; le mauvais la quitte. Le départ du cadet démonte le père : il lègue donc sa terre à l'aîné. Pour répondre aux schèmes de la propagande agriculturiste, il suffirait que le mauvais meure dans les pays d'en haut et que le bon prospère sous la tutelle du père [4] ».Deuxièmement, le fils cadet des Chauvin se fait *voyageur* : Charles abandonne alors la terre au profit de la liberté dans les lointaines forêts du Nord. Il aurait été de mise que Lacombe fasse périr ce personnage profane. Or, non seulement vivra-t-il, mais il reviendra prospère et se chargera, en rachetant la terre ancestrale, de sauver la famille Chauvin du naufrage.

L'altérité, un certain compromis

Le roman ne laisse pas d'étonner, en ceci qu'il est situé au croisement de l'existence terrienne et du nomadisme. Charles Chauvin abandonne la terre aux mains de son frère et cherche dans un *ailleurs* ***(suite p. 6)***

LA TERRE…(suite de la p. 5)

ce qu'il ne trouve pas *ici.* Les conteurs de son enfance, les jeunes *voyageurs* de l'auberge et le magnétisme qu'exercent les Pays-d'en-Haut sur son imagination le poussent vers le métier de coureur de bois. Depuis sa nuit d'épiphanie, Charles rêve de départ. Il se sent Autre, étranger aux habitudes et aux moeurs de son milieu d'origine, c'est-à-dire à « la population des campagnes [5]». Dans *La Terre paternelle*, les cultivateurs composent donc le groupe de référence qui marginalise le voyageur. Devenir coureur de bois, dans le contexte de cette société refermée sur elle-même, implique qu'on ne collabore plus à l'agriculture, principal moyen de subsistance de la nation canadienne-française, qu'on n'encourage plus le noyau familial où tous participent aux tâches du quotidien, qu'on ne nourrit plus les liens tissés entre les membres de la famille. La forêt est aussi perçue négativement par le groupe dominant parce que les coureurs de bois, loin de toute influence moralisatrice, ne pratiquent plus la religion qu'on leur a enseignée et qu'ils ne peuvent, en forêt, que développer dérèglements et dépravations. Dans ces conditions, la famille s'attend donc à ce que Charles, en dérogeant aux normes, revienne des Pays-d'en-Haut inapte aux travaux de l'agriculture. Le narrateur est explicite à ce sujet lorsqu'il affirme que les coureurs de bois réintègrent les régions rurales « épuisés, vieillis avant le temps, ne rapportant avec eux que des vices grossiers contractés dans ces pays, et incapables, pour la plupart, de cultiver la terre ou de s'adonner à quelque autre métier sédentaire profitable pour eux et utile à leurs concitoyens [6]». La mère Chauvin nous dit, pour sa part, que d'aucuns ne reviennent jamais. Mais voici que dans la fleur de l'âge, après avoir travaillé presque deux décennies dans les Pays-d'en-Haut, Charles revient, sans un mot, aux clôtures de la terre paternelle et s'établit à demeure.

Ainsi vu, le métier d'agriculteur que le cadet Chauvin retrouve de bonne grâce à la fin du roman le placerait dans un développement narratif voisin du semi-nomadisme. Il n'en demeure pas moins que, pour André Vanasse, Charles Chauvin « n'appartient pas à la race des François Paradis, Tom Beaulieu (dans *La Forêt* de Georges Bugnet), Thomas Clarey (dans *Louise Genest* de Bertrand Vac), Cardinal (dans *Les Jours sont longs* d'Harry Bernard) [7]». Ces hommes-là, signale Vanasse, « sont incapables de cultiver la terre. Nomades, ils n'entendent qu'une voix : celle de la forêt. C'est à elle qu'ils se donnent pour le meilleur ou pour le pire [8]». Ces traits pertinents exposés ici établissent qu'ils sont foncièrement Autres et irrécupérables dans la composition du groupe dominant constitué par les habitants des villages et les paysans des rangs avoisinants. En considérant la situation du point de vue de la course dans les bois, *La Terre paternelle*, outre quelques reproches à l'égard des voyageurs, dont on a fait d'ailleurs trop grand cas, est certes le roman d'un passage du *home* vers le *non-home*, les Pays-d'en-Haut, lieu du travail et de l'argent, mais c'est pourtant le mouvement contraire qui retient l'attention, le retour du *non-home* vers le *home* : la terre paternelle.

1-Lacombe, Patrice, *La Terre paternelle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993, 87 p

2-Beaudoin, Réjean, *Le Roman québécois*, Montréal, Boréal, 1991, p. 46.

3-Lemire, Maurice (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Tome 1, Montréal, Fides, 1978, p. 697a.
4-*Ibid*., p. 697a.
5-Lacombe, Patrice, *La Terre paternelle*, *op. cit*., p. 41.
6-*Ibid,* p.35
7-Vanasse, André, « Introduction », *La Terre paternelle, op. cit*., p. 21.
8-*Ibid.*, p. 21.

NDLR: Allez voir Serge Fournier et son dictionnaire référentiel sur le net: http://scienceshumaines.suite101.fr/article.cfm/mots-du-quebec-dictionnaire-differentiel-3

Vers une véritable laïcité au Québec ? Jean-Pierre *AUDET*

Enfin, les intellectuels québécois se prononcent ! Mais ils sont divisés au sujet de la laïcité. Enfin, les féministes québécoises se lèvent ! Mais elles sont divisées au sujet encore de la laïcité. La Commission Bouchard-Taylor s'était prononcée pour une laïcité dite ouverte. Le gouvernement n'en a pas tenu compte, mais Bouchard et Taylor ont fait des petits chez les intellectuels, chez certaines féministes et chez les codirigeants de Québec solidaire. Plusieurs réactions et «manifestes» ont été publiés dans le journal Le Devoir concernant la laïcité. Deux de ces manifestes, conçus et rédigés par des intellectuels, ont principalement retenu l'attention. À voir le nombre de Québécois qui ont appuyé le manifeste pour une laïcité que le sociologue Guy Rocher qualifiait de «sans adjectif», une laïcité «claire», on pourrait espérer que nous nous dirigeons vers une véritable laïcité. Il semble pourtant qu'il n'en est rien et je le déplore grandement.

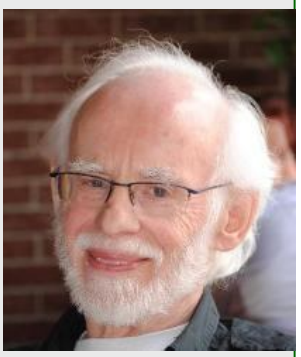

Cependant une quasi unanimité appuyait le projet de loi 94 interdisant le port du voile intégral dans nos emplois étatiques. On peut donc conclure que les Québécois sont très majoritairement pour la laïcité. Mais quelle laïcité ? C'est la question à laquelle je m'attarderai davantage dans le site web de l'AREF. Je tiens à préciser que personne ne désire interdire quelque signe religieux que ce soit dans l'espace publique (rues, centres commerciaux, etc.). La question qui divise les Québécois et même les féministes québécoises est donc celle-ci : devrons-nous interdire tout port de signes religieux «ostentatoires» (quel mot !) dans nos emplois étatiques, principalement dans la fonction publique ?

Les femmes ont obtenu le droit de vote au Québec en 1940 grâce à la détermination d'une femme : Thérèse Casgrain. Était-ce enfin l'aboutissement du combat séculaire pour l'instauration chez nous d'une véritable laïcité ? L'égalité hommes-femmes est-elle désormais acquise à jamais ? Quelles sont les chances pour qu'une véritable laïcité s'installe au Québec ? La Commission Bouchard-Taylor a-t-elle fait des suggestions valables en ce qui a trait à l'égalité entre les hommes et les femmes ?

J'aborderai ces questions en deux temps. D'abord un résumé ici de deux pages. Par après viendra une réflexion d'une bonne vingtaine de pages commençant par un historique du combat des «Canadiens français», devenus ensuite «Québécois», pour l'obtention d'une séparation entre la religion et l'État. Ce combat ne date pas d'aujourd'hui. Il a connu depuis la fondation de Québec davantage de bas que de hauts. Mon point de vue n'est pas neutre. Je suis engagé depuis quarante ans dans le soutien de la lutte des femmes pour l'égalité avec les hommes. Mon hypothèse de départ est celle-ci : l'égalité hommes-femmes a connu ***(SUITE en page 7)***

LAÏCITÉ (suite)

chez nous un progrès constant depuis les années 1970, davantage même que durant tous les siècles qui avaient précédé. Mais c'est tout récemment que les féministes elles-mêmes ont placé la laïcité comme un moyen important, essentiel même, pour accéder à une véritable égalité avec les hommes. Nous verrons donc bientôt pourquoi une véritable laïcité est devenue urgente à instaurer au Québec, et comment nous pourrions y arriver

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'idée de la séparation entre la religion et l'État au Québec (ou au Canada français) remonte très loin dans notre histoire. Le 8 avril 1961 avait lieu la fondation du ***Mouvement laïque de langue française***. C'est cette fondation qui a mis en branle tout le mouvement qui a donné lieu plutôt récemment à l'instauration de ***Commissions scolaires linguistiques*** plutôt que religieuses. Mais cette fondation avait été précédée de nombreux essais d'instauration d'une réelle séparation entre l'Église et l'État.

L'anthropologue Marcel Rioux, l'un des orateurs au Congrès de fondation du *Mouvement laïque de langue française*, y révélait que l'État québécois était officiellement laïque depuis 1852, une loi étant alors votée pour garantir «le droit de tout individu d'exercer la religion de son choix». L'un des deux fondateurs du *Mouvement*, Jacques Godbout (l'autre était Jacques Mackay), rejoignait Marcel Rioux, mais il ajoutait l'élément linguistique. C'est finalement son opinion qui l'emportera quelques décennies plus tard : créer des commissions scolaires linguistiques plutôt que religieuses. Mais en 1961, sa motion sera battue par «plusieurs centaines de voix contre six». (Mémoire présenté par Nicolas Tessier à l'UQAM) C'est en 1976 seulement que naquit ***l'Association québécoise pour le droit à l'exemption de l'enseignement religieux***. L'AQADER fut le précurseur du ***Mouvement laïque québécois*** fondé officiellement en 1981 et dirigé par Daniel Baril. Depuis lors, les mémoires se multiplièrent auprès des différentes instances politiques et judiciaires. Et c'est en 1993 qu'un premier prix (Condorcet) fut remis à Micheline Trudel pour sa «promotion de la laïcité au Québec». On peut voir qu'entre 1852 et 1976, le droit d'exercer la religion de son choix ne s'était pas encore donné un système d'éducation en conséquence.

Mais de nombreux penseurs avaient précédé la loi de 1852, et essayé d'instaurer chez nous une véritable distinction entre la religion et l'État. Dans *Histoire du laïcisme et de l'anticléricalisme au Québec* (texte sur Internet), Yvon Dionne nous signale plusieurs de ces essais demeurés plutôt infructueux. Il nous recommande fortement la lecture d'Yvan Lamonde: *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*. L'histoire des idées «laïcisantes» a beau remonter loin chez nous, elle s'est toujours butée à la résistance de l'épiscopat demeuré très puissant auprès des gens moins instruits. Dans *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France*, l'historien André Lachance fait un bon survol de la vie quotidienne des habitants aux 17^{e} et 18^{e} siècles. De la naissance jusqu'à la mort, l'Église, ses croyances et ses rites sont omniprésents. Jacques Cartier écrivait que les «Sauvages» non baptisés iraient en enfer. Il fallut attendre Frontenac en 1672 pour que les luttes, en Nouvelle-France, entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique se révèlent au grand jour. Le pays était alors divisé en deux parties, dont le gouverneur et l'évêque étaient les chefs. Le Père L. Lejeune, dans son *Dictionnaire général du Canada*, dit de Frontenac que «son attitude à l'égard du clergé aboutit à créer une série d'ennuis et d'embarras qui eurent leur écho à la Cour de France». Le gouverneur fut rappelé en France en 1682. Montcalm non plus n'était pas très clérical. Ni Papineau, ni Laurier. On connaît la force morale de ces administrateurs. Nous en sommes pourtant encore à nous demander si l'État québécois ne devrait pas permettre le port du «simple» voile islamique dans la fonction publique. Faute d'espace ici, je dois inviter le lecteur à se référer dans une ou deux semaines au site de l'AREF (http://www.aref-neq.ca/), s'il veut connaître le développement de ma réflexion sur un sujet aussi impliquant pour l'avenir de la liberté religieuse en Occident en général et au Québec en particulier. ❶

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010 en images…

VOIR LE PROCÈS-VERBAL SUR LE SITE:

WWW.AREF-NEQ.CA

MERCI AUX PARTICIPANTS!

Et à l'an prochain!!!!

ÉCONOMIE SOLIDAIRE au NÉPAL Yvon *POIRIER*

Le 4 mars dernier, le réseau Solidarity Economy Network (SEN-Nepal), réseau présentement en construction, organisait un atelier afin de mieux comprendre les origines des différents concepts tels que l'économie sociale et l'économie solidaire, l'histoire du mouvement de l'ESS, les enjeux globaux actuels, ainsi que les défis du réseautage. Environ trente (30) personnes, en provenance de plus de vingt (20) organisations, participaient à l'atelier. Parmi ces organisations, il y avait des entreprises d'économie sociale telles que des coopératives dans l'agriculture et dans l'épargne et le crédit, une association nationale de groupes d'usagers de la forêt, de la micro-finance, des organisations de commerce équitable et des groupes de plaidoyers, etc.

Pour la circonstance, le comité de coordination provisoire du réseau m'avait invité afin de faire une présentation pour répondre aux objectifs fixés. D'autre part, comme plusieurs organisations participaient pour la première fois à une rencontre du réseau (la réunion la plus importante à date), le comité de coordination présentait son plan d'action de l'année. Entre autres, il est prévu de se faire connaître et reconnaître, notamment dans les médias. Diverses opportunités se présentent pour l'avancement de l'économie sociale et solidaire. Le rétablissement de la démocratie, avec l'abdication forcée du roi en 2006, et la fin de l'insurrection armée, crée une situation qui sera plus propice. L'Assemblée constituante élue en 2008 doit adopter une nouvelle constitution avant la fin mai prochain. Avec l'établissement d'une république fédérale, et des élections qui suivront, le Népal se mettra à l'œuvre afin de reconstruire une économie répondant aux besoins urgents de la population. Ainsi, la situation est de plus en plus propice pour proposer l'inclusion de l'économie solidaire dans les politiques publiques.

À la demande des organisateurs de l'atelier, le Centre d'études et de coopération internationale (CECI), une ONG internationale canadienne, par le biais d'une mission court terme dans le cadre du programme UNITERRA, assumait les coûts de ma participation.

Je ne saurais terminer ce court article sans mentionner l'importance d'une vaste organisation d'usagers de la forêt que je connais pour l'avoir rencontrée une première fois, lors du Forum social mondial de janvier 2005. La FECOFUN (Federation of Community Forestry Users, Nepal) regroupe 12 500 groupes d'usagers (qui se sont fait confier la forêt), ce qui représente au total 1,7 million de familles, soit environ 9 million de personnes. En considérant que la population du Népal est de 28 millions, c'est donc 1/3 de la population du pays qui est membre de l'association. Cette association, qui se reconnaît de l'économie solidaire, est de loin la plus importante association de la société civile du Népal. De plus, elle est active dans une organisation internationale de gestion écologique de la forêt, la Forest Stewardship Council (FSC), une organisation de certification internationale dédiée à une gestion responsable de la forêt.

Mes remerciements à Sunil Chitrakar de Fair Trade Group Népal, et membre du Conseil d'administration du RIPESS, pour l'organisation de ma participation à l'atelier et au CECI, bureau du Népal, pour l'accueil et le support.

Yvon Poirier
Membre du Comité international du
RCDÉC (Réseau canadien de développement économique communautaire)
et Comité international du Chantier de l'économie sociale du Québec
Pour informations :http://www.fecofun.org/

http://www.fsc.org/

Voir aussi: http://developpementlocal.blogspot.com ET www.apreis.org

Formulaire d'adhésion à l'AREF

Si nous ne possédons pas votre courriel, vous nous aideriez en nous le communiquant. A moins de changements significatifs, il est inutile de compléter un 2 ième formulaire.

Nom: .....

Adresse : .....

Ville: .....

.....

C. P. : Téléph.

Ass. sociale. Exigé par la CARRA

— —

.....
Courriel

.....
Collège au moment de la retraite

J'accepte de devenir membre de l'AREF et j'autorise la CARRA à prélever , sur ma rente, un montant de 2.50 $ / mois. Je pourrai en tout temps annuler mon adhésion en le signifiant par écrit au secrétariat. Les paiements par chèque ne seront pas acceptés.

.....
Date Signature

L'AREF publie sur son site le "nom seul" et le courriel de ses membres. Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse, faites-le savoir, par écrit, à l'adresse du secrétariat de l'AREF.

AREF, secrétariat
218 Ballantyne
Chicoutimi, Qc
G7J 2L7

- Assurer, par des moyens appropriés, l'information et la communication avec ses membres, ceux de la FNEEQ et des autres regoupements.

- Contribuer à la réalisation de projets individuels ou collectifs d'ordre social, culturel ou intellectuels issus des régions.

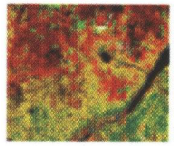

Les services de l'AREF.

- Assurances collectives;
- Service-conseil en assurance et retraite;
- Journal périodique;
- Information et représentation;
- Support et animation en région;
- Activités sociales et culturelles;
- Préparation à la retraite.

AReF

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

Pourquoi l'AREF?

L'AREF est née du besoin de regrouper les retraité-es de la FNEEQ et d'assurer des liens entre eux.

Ce qu'est l'AREF.

Regroupement volontaire de tous les retraité-es de la FNEEQ et de leur conjoint.

Mission de L'AREF.

Contribuer à l'accroissement de la qualité de vie de ses membres sous tous les aspects

But de l'AREF.

Défendre les droits et les intérêts des retraité-es de l'enseignement de la FNEEQ.

LE COMITÉ DIRECTEUR

Postes	Noms	Téléphone
Président	André GAGNON	418-343-2486
Vice-président	Claude CHAMBERLAND	418-658-5883
Secrétaire	Ghislain GAUTHIER	418-549-0849
Trésorier	Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Régions	Directrice-directeur	Téléphone
Montréal Sud	Denis LAMOUREUX	819-563-3310
Québec Centre	Céline GENEST	418-648-6269
Mauricie	Gaston LAMPRON	819-535-2443
Montréal Nord	Augustin VERSTRAELEN	514-279-9230
Montréal Centre	Downes RYAN	514-733-9061

LES ASSURANCES

Augustin VERSTRAELEN	514-279-9230
Marcel ST-PIERRE	819-771-2755
Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES FINANCES

Gaston LAMPRON	819-535-2443
Jean MORNEAU	418-623-2581